

## **MORÉE : DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS POUR REMETTRE LE COLLÈGE À NEUF**

**Maurice Leroy, Ancien ministre et Président du Conseil départemental, pose la première pierre des travaux de restructuration du collège Louis-Pasteur de Morée, en présence de Marie-Hélène Dubost, Principale de l'établissement. Le Conseil départemental consacrerait 8,8 millions d'euros pour remettre à neuf ce collège.**

Le Conseil départemental s'engage pour garantir aux jeunes Loir-et-Chériens les meilleures conditions d'apprentissage. Des investissements importants sont consacrés tous les ans à la restructuration des établissements scolaires. Le collège Louis-Pasteur était au programme des rénovations à réaliser d'ici 2021.

La restructuration de cet établissement était indispensable du fait de l'évolution des effectifs. En effet, en 8 ans, les effectifs du collège ont augmenté de 27 %. Avec 365 élèves scolarisés cette année, la capacité d'accueil devenait insuffisante et les locaux avaient besoin d'être rénovés.

Pour faire face à la hausse du nombre de collégiens, des bâtiments modulaires créant 6 nouvelles salles de classe avaient été installés en 2011 et 2012. Pour tenir compte d'une nouvelle augmentation d'effectifs, il a été décidé de calibrer la capacité d'accueil du collège à 400 élèves.

**Pour un coût estimé à 8,8 millions d'euros, les travaux sont entièrement financés par le Conseil départemental. Commencés mi-janvier, ils devraient durer jusqu'à fin 2018, soit environ 2 ans.**



### **CONTACT PRESSE**

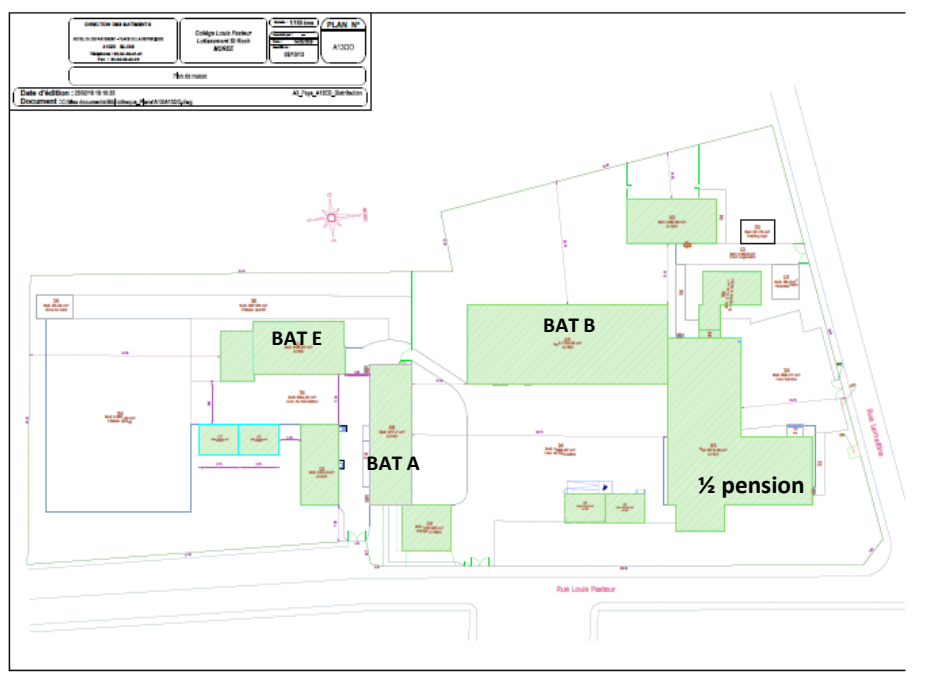
**Amélie Lataste** : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher** : 02 54 58 41 12

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans le cadre du projet de restructuration, les vieux locaux vont être démolis et une partie sera reconstruite. Les bâtiments conservés seront entièrement restructurés. Ainsi l'ensemble du collège s'apparentera à un établissement neuf.

### Au programme de ces travaux :



- **Démolition et reconstruction des bâtiments A et E**, suppression des 6 salles de classes préfabriquées ;
- **Architecture et cadre de vie** : toutes les salles de classes seront entièrement renovées et agrandies. La volonté du Département est d'offrir aux élèves et aux enseignants un collège dont les ambiances sont propices à la réussite des élèves et au respect des locaux.
- **Amélioration de la sécurité à l'entrée du collège** : création d'un parvis sécurisé et d'une zone de cheminement pour les élèves depuis les cars scolaires ;
- **Améliorations fonctionnelles** : repositionnement de l'infirmerie, de la loge et de l'administration, agrandissement du CDI et du préau et création d'un foyer ;
- **Création d'une salle polyvalente** (cours de théâtre, réunion, etc..) dans l'ancien pavillon ;
- **Pôle restauration** : mise aux normes de la production culinaire ;
- **Réalisation d'un parking sécurisé** pour le personnel et les enseignants ;
- **Amélioration de l'isolation du gymnase.**

### CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12